

Conseil d'école maternelle des Petites Maisons, 7 novembre 2013

Compte rendu

Denise Iceta	Directrice de l'école GS
Bernadette Chevalier	Enseignante PS
Mathilde Bérard	Enseignante PS/MS (excusée)
Eva Covolan	Enseignante GS (excusée)
Corinne Tourne	Enseignante MS
Marie-pascale Jeandot	Enseignante GS
Gérald Giraud	Premier adjoint
Jean Juen (excusé)	DDEN(délégué départemental de l'éducation nationale)
Sophie Guillen	Atsem
Marie Muggeo	Atsem (excusée)
Céline Curinier	Atsem
Marie-Catherine Duboeuf	Atsem
Laura Roset	Représentante de parents d'élèves (excusée)
Philippe Opendacker	Représentant de parents d'élèves (excusé)
Rikke Smedebol	Représentante de parents d'élèves
Aurelie JACQUEMIN	Représentante de parents d'élèves
Caroline LEGOUT	Représentante de parents d'élèves (excusée)
Dorothee HUREAU	Représentante de parents d'élèves (excusée)
Céline Costa	Représentante de parents d'élèves (excusée)
Sarah Autret	Représentante de parents d'élèves

Ordre du jour:

1. Effectifs et organisation des classes, règlement de l'école
2. Budget et travaux
3. Projets et activités des classes
4. Organisation de l'APC
5. Questions diverses

1. Effectifs et organisation des classes, règlement de l'école

L'effectif cette année est de 147 élèves. Il y a davantage de grandes sections, donc deux sections de grands de 30 élèves. La classe de Mathilde, toujours en double niveau a 15 petits et 13 moyens. Une grande majorité de garçons en PS cette année a occasionné une répartition un peu particulière des enfants dans la classe de Mathilde.

Durant le temps de sieste Mathilde dirige un atelier de langage/compréhension pour la classe de Marie Pascale et Bernadette le fait pour la classe de Denise/Eva.

Règlement de l'école: Aucune modification ne semble nécessaire.

Informations :

Une demande est faite aux parents de bien suivre régulièrement les informations du cahier de liaison et de les signer, de noter leurs réponses de manière bien visible. (Les enseignants voient moins régulièrement les parents des enfants qui prennent le car ou arrivent tôt à la garderie, et il est précieux que les informations circulent bien.)

Pour les grèves, le périscolaire et l'école ont des fonctionnements séparés. Le service municipal informe de son organisation par le serveur vocal, par affichage, et mail, l'école informe par les cahiers et par messagerie.

Nous possédons les adresses mail de tous les parents sauf 1 : Quand les parents veulent donner des informations, ils peuvent, utiliser le cahier de liaison, écrire sur papier libre ou envoyer un e-mail. Attention, Denise lit les mails tous les jours, mais pas forcément le matin.

2. Budget (communal et coopératif)

Les coopératives des classes sont alimentées par la cotisation des familles et par le comité des fêtes qui a versé cette année la somme de 300 euros pour chaque classe. Cela nécessite beaucoup d'investissement et d'énergie lors de la préparation des événements festifs: olympiades, soupe aux choux, carnaval, soirée contes et gourmandises, fête de fin d'année. Un appel à bonne volonté est fait pour leur prêter la main, car l'an dernier la main d'œuvre a manqué. La coopérative (17€ en début d'année) des classes est utilisée pour financer les sorties et les projets particuliers des classes (élevage de poussins, sorties à la ferme...). L'école ne demande plus aucune participation des familles durant l'année scolaire.

Utilisation des budgets communaux: Les classes de grands ont bénéficié d'une subvention pour leur projet « poney » (300€ par classe). Une subvention de 1500 euros est allouée au projet d'école, celles de 2013 et 2014 seront utilisées cette année pour le projet relaxation. Une subvention est allouée au spectacle de Noël. Chaque classe bénéficie d'un crédit de fonctionnement de 34 euros par élève (fournitures scolaires, papier photocopies, encres, livres...).

Du matériel pour la motricité, des vélos et des roues pour réparer le matériel, un panier de basket, une cage de foot, des grilles d'exposition, un tableau pour une classe : total : 2500 euros d'investissements.

La municipalité finance également les sorties natation des grands et tous les transports nécessaires aux sorties.

3. Travaux

Nous attendons un système d'interruption des chauffages dans les classes, qui nous a été promis pour cette année, et un radiateur de plus dans le couloir des grands.

A étudier : le remplacement du jeu extérieur des petites sections, peut-être voir si ce ne serait pas opportun d'en créer plusieurs.

4. Projets de classes :

Un projet relaxation va être mis en œuvre avec une intervenante.

Des expositions vont être reconduites cette année, dans le hall de l'école, impliquant toutes les classes sur un thème.

La compagnie « mélimômes » reviendra pour le spectacle de Noël.

Il y a toujours 5 sorties à la bibliothèque. Le but est que les enfants prennent connaissance avec les lieux, pour y retourner avec les parents. Mais il n'y a pas de projet particulier avec la bibliothèque. Les élèves empruntent des livres qui seront lus en classe.

5. Organisation des activités pédagogiques complémentaires:

Deux formules sont mises en place : soit une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, ou une aide aux élèves trop réservés dans le groupe classe, soit la mise en place d'une activité prévue par le projet d'école.

Les maîtresses de MS et GS choisissent ce qui est adapté à leurs élèves, et proposent le dispositif aux parents.

6. Questions diverses :

- Questions concernant les rythmes scolaires : inquiétude des parents quant à la prise en compte des siestes des petits et moyens : Les siestes seront organisées différemment mais bien sûr maintenues. Le scénario adopté sera le même selon les niveaux, l'emploi du temps des classes sera ensuite adapté pour les petites et moyennes sections qui font la sieste.
- Si le scénario du samedi est choisi, attention à l'absentéisme ... Dans ce cas, ce sera contrôlé.
- Question des parents sur la longueur des journées et la fatigue générée: pendant les activités périscolaires, les enfants ne seront pas autant sollicités que pendant les activités d'enseignement. Il y aura une adaptation en fonction de l'âge des enfants. Les parents devront être attentifs à ne pas inscrire leurs enfants à trop d'activités.
- Lors le commission municipale, il serait peut-être opportun que les enseignants donnent leur position en plus de l'avis des parents d'élèves.
Il est nécessaire que les temps qui ne sont pas des temps d'enseignement aient lieu dans un autre lieu que les classes.